



2024



ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION
ATELIERS QUALIFICATION-INSERTION
DES HAUTS-DE-FRANCE

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élan de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE	4
L'ÉTABLISSEMENT	6
1. UN ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION (ACI)	6
2. ÉQUIPE	11
LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2024	13
1. PROFIL	13
2. MOYENNE D'ÂGE	14
3. ÉTAT DE SANTÉ	15
4. SITUATION AU REGARD DE LA JUSTICE	15
5. SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI	16
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	17
PERSPECTIVES 2025	20
MERCI À NOS PARTENAIRES	24

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Une évolution constante

Notre équipe s'assure de toujours mieux accompagner et professionnaliser nos salariés en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Pour cela nous recherchons les meilleures méthodes d'accompagnement, les partenariats de qualité, l'évolution de notre matériel et une adaptation aux besoins des employeurs potentiels.

Nous maintenons le programme Convergence afin de travailler les 3 autres piliers que sont l'hébergement, la santé et les liens sociaux. En effet, une coordonnatrice et deux chargés de partenariats nous aident activement à renforcer la levée de ces freins spécifiques.

La cuisine centrale travaille désormais en partenariat avec la solution e-Quilibre afin de fournir à nos dispositifs d'hébergement des repas parfaitement équilibrés. Un aspect très important pour nos résidents qui ont souvent de mauvaises habitudes alimentaires. Leur proposer au quotidien des repas sains, des fruits, des légumes (et même un repas végétarien hebdomadaire !), améliore leur santé et leur apprend de façon subtile à bien manger.

Réparation des situations de handicap : Sébastien Martin, Chargé de développement et relation entreprises des Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) de Montières à Amiens, a animé, auprès des salariés en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), un moment d'information et de sensibilisation aux handicaps invisibles et à la Reconnaissance qualité travailleur handicapé (RQTH). Cet échange a permis de faire prendre conscience de ce que peuvent vivre des collègues atteints d'un de ces handicaps, en parallèle il a donné aux salariés en CDDI des renseignements utiles. Cette sensibilisation sera reconduite en 2025.

Sensibilisation contre le gaspillage alimentaire et l'écologie : La question de l'écologie est aujourd'hui incontournable. Le recyclage et des gestes qui aident la planète sont pris très au sérieux dans nos actions et dispositifs. Ainsi depuis cette nous avons signé une convention avec les « Recyclettes » pour la gestion de nos biodéchets.

Amélioration de notre matériel dans tous nos ateliers, notre structure se doit d'être toujours équipée d'un matériel permettant la meilleure formation possible. Ainsi de nouvelles chambres froides (positive et négative), un robot coupe, un système informatique de relevés pour le plan de maîtrise sanitaire en cuisine (PMS) une nouvelle ligne de production chaude, une nouvelle ligne de self pour le restaurant, un nouveau banc de contrôle de géométrie (pour l'Auto Bleue),

de nouvelles machines de découpe de chiffons d'essuyage (pour notre atelier en détention à Beauvais), etc. sont arrivés. Cela grâce au travail entre l'établissement et la cellule mécénat du siège social.

Ludovic Gorez

Responsable des Ateliers chantiers d'insertion (ACI)

L'ÉTABLISSEMENT

1. Un Atelier et chantier d'insertion (ACI)

Les Ateliers de l'Îlot emploient, forment et accompagnent vers la reprise d'une activité professionnelle des personnes sortant de prison ou confrontées au chômage de longue durée. Fragilisées, mais volontaires, ces personnes sont encadrées et formées par des professionnels chevronnés, qui les initient à leur métier. Elles sont aussi accompagnées dans leurs démarches pour intégrer le marché du travail.

Ces ateliers s'inscrivent pleinement dans la vocation sociale de l'association qui œuvre, depuis plus de cinquante ans, pour la réinsertion de personnes en grande détresse. En effet, le logement, la formation, le travail font partie des dispositifs incontournables permettant à chacun d'intégrer un ensemble de valeurs et de règles nécessaires à une insertion sociale et à la notion de « vivre ensemble ». Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel, dispensé par un Conseiller en insertion professionnelle (CIP). Cet accompagnement permet de construire une insertion professionnelle durable. La fréquence des rendez-vous peut varier. Néanmoins, le Conseiller en insertion professionnelle est disponible du lundi au vendredi et il peut se rendre disponible pour recevoir les salariés.

Nous continuons les formations sur nos ateliers. Les formations se déroulent pendant et hors temps de travail avec un suivi optimal du Conseiller en insertion professionnelle et des encadrants techniques. Hazard analysis critical control points ou Règles d'hygiène dans la restauration et les commerces alimentaires (HACCP), Internet mode d'emploi, Maintenance automobile, CléA (Certification interprofessionnelle qui atteste des compétences fondamentales acquises par les personnes peu ou pas qualifiées), ... constituent notre catalogue de formations proposées aux salariés. Nous accompagnons au quotidien les salariés sur la recherche d'emploi, par le biais de la formation informatique ils peuvent mettre en œuvre leur CV et lettre de motivation, ainsi que la maîtrise de l'espace personnel de Pôle Emploi. Nous participons et accompagnons les salariés sur des rendez-vous extérieurs en entreprise.

C'est à cette mission que s'emploie chaque jour, l'équipe des ateliers de Montières, en formant, dans des conditions de production réelles, des salariés ayant besoin d'un accompagnement et d'une attention spécifique. Cette action quotidienne permet au public accueilli de lever un certain nombre de freins à leur « employabilité », avec l'acquisition d'une

expérience professionnelle solide et/ou une formation qualifiante. Par ailleurs, sans que cela soit un critère nécessaire pour intégrer les ateliers, une attention particulière est donnée au public sous main de justice, cible de la mission sociale de l'association.

Les Ateliers de l'Îlot s'organisent de la manière suivante :

L'atelier restauration

Il ouvre ses portes chaque midi et propose sous forme de buffet un repas complet aux publics. Il élabore quotidiennement des repas pour nos centres d'hébergement amiénois. Nous produisons sur commande des cocktails ou buffets pour d'autres associations, entreprises ou particuliers.

C'est dans ce restaurant d'application, sous l'encadrement de trois professionnels, que les salariés bénéficiant de contrats à durée déterminée d'insertion sont formés à la restauration collective.

Ainsi, ils produisent :

- ✓ les mets qui sont servis au restaurant libre-service chaque midi, tant pour les clients extérieurs qui viennent se restaurer que pour les salariés des ateliers ;
- ✓ les repas livrés par nos soins sur les sites d'hébergements sociaux (la Passerelle, les Augustins et Thuillier) ;
- ✓ les plats pour les différentes commandes relatives à l'activité de traiteur (plateaux-repas, buffets, cocktails, etc.).

L'Atelier qualification-insertion

Au sein de notre atelier cuisine, nous organisons de manière spécifique un **Atelier qualification-insertion (AQI)**.

La formation d'agent de restauration collective

C'est également dans ce restaurant, en partie, que sont formées les personnes relevant de l'Atelier qualification insertion (AQI). Il s'agit d'une promotion par an, de 12 à 14 demandeurs d'emploi, éligibles au secteur de l'insertion par l'activité économique, dans le cadre d'un parcours de qualification complet préparant au métier d'agent de restauration (titre professionnel du ministère de l'Emploi).

Ce Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 8 mois associe une participation à la production au sein de notre cuisine centrale à une formation théorique et pratique de 300 heures dispensée par l'Association pour la formation l'éducation et la culture &(AFEC), organisme de formation. Le titre professionnel est un diplôme du ministère de l'Emploi, réservé à des adultes. Il ne comporte pas d'épreuve d'enseignement général.

Par ailleurs, les salariés bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel renforcé afin de permettre, là encore, la levée des freins à l'emploi, le développement de l'autonomie, l'ouverture culturelle et l'intégration citoyenne.

Le métier d'agent de restauration s'organise autour de trois grands domaines :

- ✓ la production culinaire, fabrication et assemblage des entrées et des desserts, remise en température des plats cuisinés à l'avance ;
- ✓ la relation client, l'information donnée au client sur les plats proposés, le service à l'assiette, la grillade minute, l'encaissement ;
- ✓ l'entretien et le nettoyage des locaux, de la vaisselle et du matériel.

Ce métier offre de réels débouchés, essentiellement dans les entreprises de la restauration collective qui se divisent en trois grands secteurs d'intervention :

- ✓ la santé , établissements hospitaliers, maisons de retraite, centres de rééducation, etc ; ce qui suppose une ouverture 7 jours sur 7, midi et soir, et très peu de relation client ;
- ✓ le scolaire, les écoles, collèges, lycées, universités, ouverts seulement l'année scolaire, et, sauf internat, uniquement le midi ;
- ✓ les entreprises, avec service seulement le midi dans la majorité des cas, où le relationnel est très important.

Il permet également des ponts avec le secteur de la restauration « traditionnelle ».

Chaque promotion se chevauche sur deux années civiles. Ci-dessous, vous trouverez le détail de nos sessions :

Session AQI 2018-2019 :

- ✓ 12 candidats au démarrage, 10 en fin de session ;
- ✓ 6 femmes et 6 hommes ;
- ✓ 6 salariés sous main de justice (soit un taux de 50%) ;

- ✓ Âge : 20 à 50 ans ;
- ✓ 10 salariés présentés à l'examen, 7 validations complètes du titre pro, 2 validations partielles (3 CCP sur 4).

Session 2019-2020 :

- ✓ 12 candidats retenus ;
- ✓ 5 femmes, 7 hommes ;
- ✓ 6 salariés sous main de justice (soit un taux de 50%) ;
- ✓ Âge : 20 à 59 ans.

Session 2020-2021 : annulée au regard de la situation sanitaire.

Session 2021-2022 :

- ✓ 14 candidats au démarrage, 10 en fin de session ;
- ✓ 6 femmes et 8 hommes ;
- ✓ 6 salariés sous main de justice (soit un taux de 50%) ;
- ✓ Âge : 20 à 50 ans ;
- ✓ 8 salariés présentés à l'examen, 8 validations du titre professionnel.

Session 2022-2023 :

Elle a débuté le 23 novembre avec 11 personnes (7 femmes et 4 hommes).

7 salariés présentés à l'examen, 7 validations complètes du titre pro

Pour la première fois, nous avons un parrain : Monsieur Ludovic Letellier, gérant de la brasserie Jules. La Brasserie Jules régale les papilles depuis 30 ans à Amiens, une brasserie de luxe dans un concept parisien, dans un cadre élégant par ses boiseries et par son velours rouge. Nos salariés y seront en immersion, y seront invités à déjeuner et s'y verront remettre leur titre professionnel.

Session 2023-2024 : Annulée, en raison d'une décision nationale concernant une réduction des postes en IAE.

Session 2024-2025

Elle a démarré le 14 octobre 2024 avec 12 personnes.

2 hommes et 10 femmes

Dont 10 bénéficiaires du RSA



L'atelier automobile / carrosserie

Il comprend un pôle mécanique automobile où nous réalisons l'entretien courant des véhicules, une carrosserie et un pôle nettoyage de véhicules.

Il s'agit d'un garage dans lequel, avec la supervision de deux permanents, dont un Encadrant technique d'insertion (ETI), nos salariés mènent trois types d'activités à destination d'une clientèle de particuliers et de professionnels.

Entretien et réparation de véhicules de toutes marques, utilitaires compris :

- ✓ entretien général et révision : vidange, kit de distribution, freinage, pneumatiques, diagnostics électroniques, multi-diagnostic et géométrie ;
- ✓ réparation : liaison au sol, amortisseurs, échappement, remplacement de pièces de mécanique générale ;
- ✓ préparation du véhicule au contrôle technique ;
- ✓ dépollution de moteurs par hydrogène. Nous avons obtenu un financement de 50 % de l'investissement par la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF) concernant l'équipement nécessaire à cette nouvelle prestation ;
- ✓ pose de boîtier E85 (Bioéthanol).

Nettoyage en profondeur de véhicules :

- ✓ extérieur : carrosserie, jantes, passages de roues, passages de portes, destickage publicitaire, surfaces vitrées, lustrage complet du véhicule, brillant des pneus ;
- ✓ intérieur : plastiques et grilles, surfaces vitrées, shampoing ou pressing des sièges, tapis, moquettes, coffre, habitacle, traitement antibactérien.

Carrosserie rapide, peinture :

- ✓ préparation : redressage, débosselage, remplacement d'éléments ;
- ✓ finition : peinture de carrosserie, rénovation de jantes, réfection d'optiques de phares, poli-lustrage.

Agr'Îlot

- ✓ opération de plantation sur une chaîne autonome à l'endiverie « VBM Prod ».

Atelier en détention au centre pénitentiaire de Beauvais

- ✓ tri, textile ;
- ✓ découpe de chiffons d'essuyage.

2. Équipe

Notre équipe est composée de professionnels formés à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion par l'activité économique.

Également, des formations spécifiques sont suivies par nos accompagnants.

Notre partenaire, la fondation « Citoyens & Justice » délivre un enseignement sur la « connaissance des personnes placées sous main de justice » et sur « l'accompagnement des publics en lien avec la justice ». L'objectif est d'être en adéquation avec la vocation de l'îlot en ayant un regard appuyé et bienveillant sur nos salariés en CDDI.

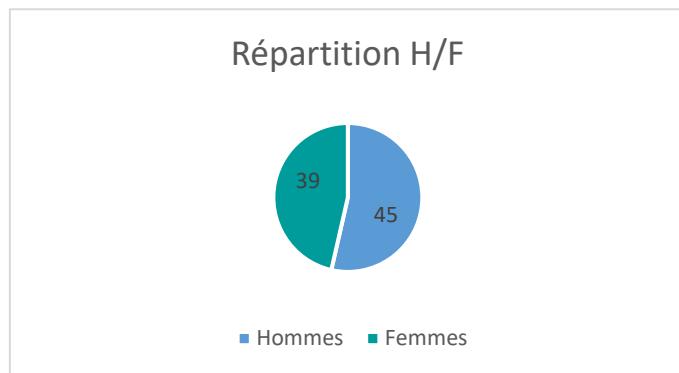
Pour cela, nous avons deux Conseillères en insertion professionnelle (CIP), quatre Encadrants technique en insertion (ETI) et un chef d'équipe.

Toutefois, c'est l'ensemble du personnel permanent qui est sensibilisé sur le sujet.

LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2024

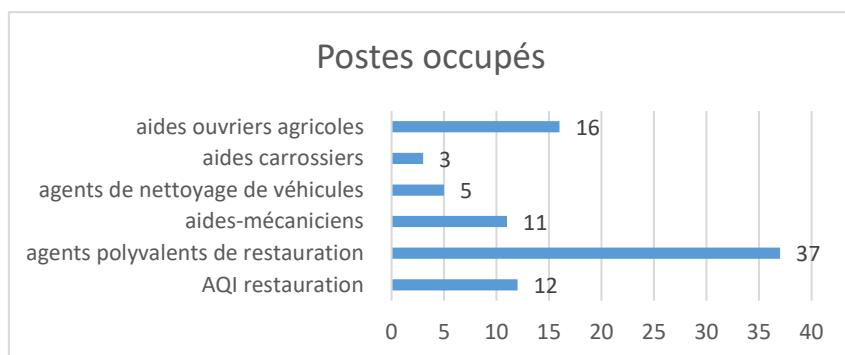
1. Profil

En 2024, 84 personnes ont été accueillies (dont 45 entrées) : les hommes représentent 54 % (45 personnes) et les femmes 46 % (39 personnes).



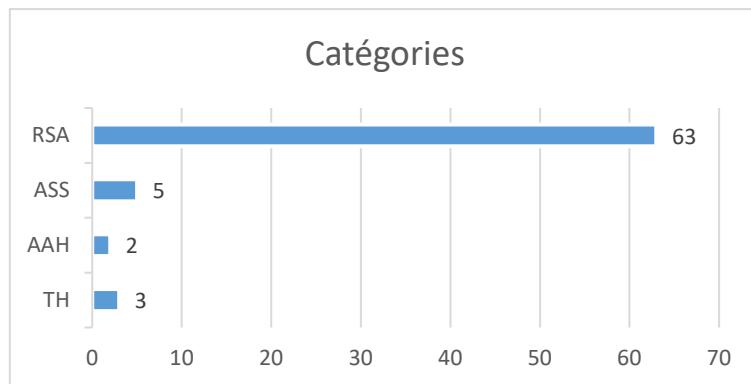
Les postes occupés :

- ✓ 12 AQI restauration 10 f (83,3 %) – 2h (16,7 %) ;
- ✓ 37 agents polyvalents de restauration 22f (59,4 %) – 15h (40,6 %) ;
- ✓ 11 aides-mécaniciens 11h (100 %) ;
- ✓ 5 agents de nettoyage de véhicules 5h (100 %) ;
- ✓ 3 aides carrossiers 3h (100 %) ;
- ✓ 16 aides ouvriers agricoles 6f (37,5 %) – 10h (63,5 %).



Les catégories :

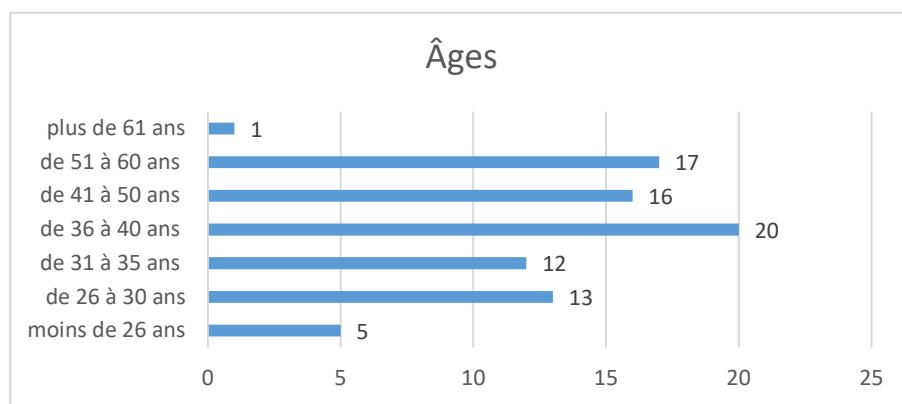
- ✓ 3 Travailleurs handicapés (TH) ;
- ✓ 2 Bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) ;
- ✓ 5 Allocataires de solidarité spécifique (ASS) ;
- ✓ 63 Allocataires du Revenu de solidarité active (RSA).



2. Moyenne d'âge

La moyenne d'âge est de 41 ans selon la répartition suivante :

- ✓ 5 personnes moins de 26 ans ;
- ✓ 13 personnes de 26 à 30 ans 26/30 ;
- ✓ 12 personnes de 31 à 35 ans 31/35 ;
- ✓ 20 personnes de 36 à 40 ans 36/40 ;
- ✓ 16 personnes de 41 à 50 ans 41/50 ;
- ✓ 17 personnes de 51 à 60 ans 51/60 ;
- ✓ 1 personne de plus de 61 ans.

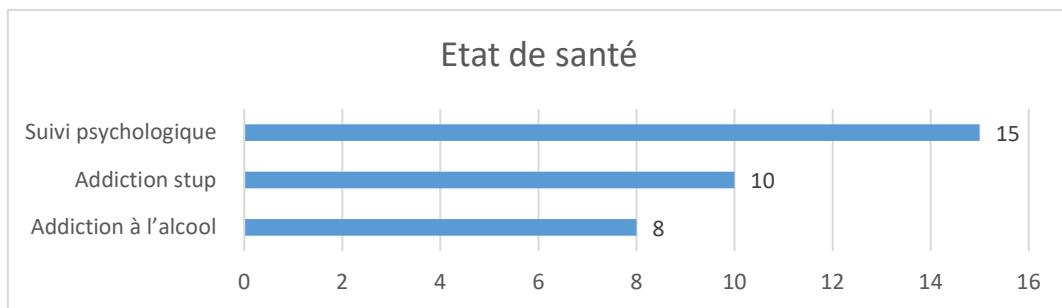


3. Etat de santé

Personnes présentant des soucis de santé : 46 personnes

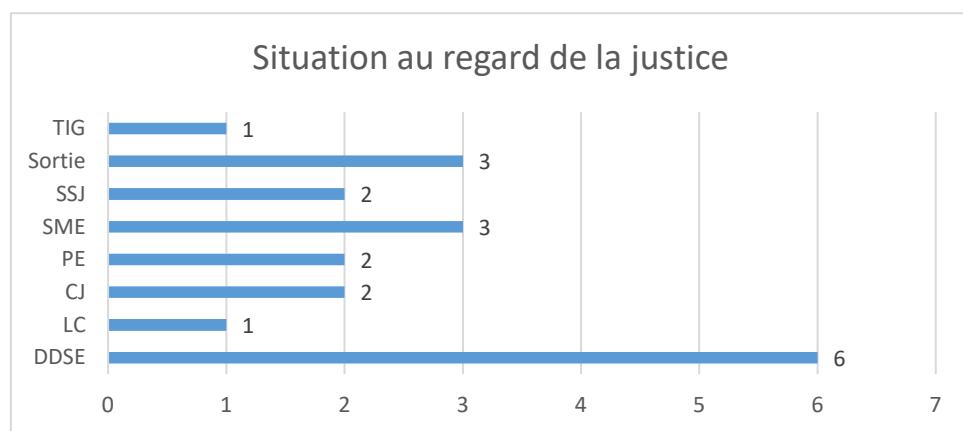
Dont :

- ✓ 8 Addiction à l'alcool (3 hommes, 5 femmes) ;
- ✓ 10 Addiction stup (9 hommes, 1 femme) ;
- ✓ 15 Suivi psychologique (8 hommes, 7 femmes).



4. Situation au regard de la justice : 20 personnes soit 23,8 %

- ✓ 30 % DDSE (6 personnes) ;
- ✓ 5 % LC (1 personne) ;
- ✓ 10 % CJ (2 personnes) ;
- ✓ 10 % PE (2 personnes) ;
- ✓ 15 % SME(3 personnes) ;
- ✓ 10 % SSJ (2 personnes) ;
- ✓ 15 % Sortie (3 personnes) ;
- ✓ 5 % TIG (1 personne).



5. Situation au regard de l'emploi

Taux de sorties dynamiques/sorties comptabilisées :

Nb salariés %	59,1 % de sorties dynamiques	Emploi durable	Emploi de Transition	Sorties positives (formation, poursuite parcours IAE)	Autres sorties positives
		6	0	7	
		46,1 %	%	53,9 %	

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE ECOULEE

Bilan à un an de l'atelier en détention de Beauvais

Le jeudi 21 novembre 2024, s'est tenu dans les ateliers du centre pénitentiaire de Beauvais un premier bilan de l'ACI Valor'Îlot après 1 an d'implantation en présence de la Direction régionale de l'économie de l'emploi du travail et des solidarités (DREETS), la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) 60, du président de l'Îlot et des partenaires de l'insertion professionnelle (France Travail, mission locale et Programme personnalisé d'accompagnement à l'insertion professionnelle (PPAIP)) du centre pénitentiaire de Beauvais.

La directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lille et la directrice de cabinet de la préfète de l'Oise, ont ouvert ce bilan en soulignant l'importance de l'insertion par l'activité économique dans l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice, pour préparer la sortie de détention et ainsi prévenir la récidive.

Bilan sous forme de 2 tables rondes :

- le rôle de l'insertion par l'activité économique dans l'insertion professionnelle des Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) avec la directrice en charge du travail et de la formation du centre pénitentiaire, le directeur du Services pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) 60, la responsable du pôle du service de l'insertion de la Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) 60, la directrice de l'agence France Travail de Beauvais et l'Îlot ;

- le fonctionnement de l'atelier « tri, recyclage de textile et découpe de chiffons industriels» avec l'officier en charge du travail et de la formation professionnelle au centre pénitentiaire, la directrice de l'Antenne locale de d'insertion et de probation (ALIP) de Beauvais, et l'Îlot
De nombreuses perspectives de partenariat et de développement ont émergé.

A cette occasion, l'Îlot a été l'invitée de France 3 Picardie et Ludovic Gorez, responsable de nos Ateliers et chantiers d'insertion dans les Hauts-de-France a été interviewé.
Également, une capsule vidéo a été réalisée (disponible sur notre chaîne YouTube).



Label Qualiopi

Notre équipe s'est mobilisée avec celle du siège afin de réussir notre certification.

Le label **Qualiopi** est une certification officielle qui atteste de la qualité des processus de formation professionnelle. Il est délivré par des organismes certificateurs agréés et garantit que votre organisme de formation respecte des critères rigoureux en matière de qualité. L'obtention de ce label permet d'assurer aux bénéficiaires de la formation que vos services sont conformes aux normes et aux attentes du secteur.

Pourquoi l'obtention du label Qualiopi est-elle importante ?

Voici quelques raisons pour lesquelles l'obtention du label Qualiopi est un atout majeur pour l'Îlot :

1. **crédibilité et fiabilité** : le label Qualiopi renforce la crédibilité de l'Îlot auprès des clients, des partenaires et des financeurs. Il témoigne de notre engagement à offrir des formations de qualité ;
2. **accès au financement public** : depuis le 1er janvier 2022, le label Qualiopi est indispensable pour accéder aux financements publics et aux fonds de la formation professionnelle (par exemple, Opérateur de compétences (OPCO), Mon compte formation (CPF), France Travail, etc.) ;
3. **amélioration continue** : l'obtention de ce label implique de mettre en place des processus d'amélioration continue et de suivi des formations, garantissant ainsi une qualité pérenne des prestations ;
4. **satisfaction des stagiaires** : Qualiopi repose sur des critères qui prennent en compte l'évaluation des besoins des apprenants, la satisfaction des stagiaires et l'adaptation des contenus pédagogiques, ce qui permet d'optimiser l'expérience de formation ;

Cela nous ouvre des perspectives en qualité d'organisme de formation.



Fond social européen (FSE)

L'équipe de Montières a passé son premier contrôle Fond social européen (FSE) avec succès. C'est un moment important car l'enjeu économique est important, en effet il s'agit d'un montant de 96 000€ pour deux années d'accompagnement. La réussite d'un **contrôle du Fonds Social Européen (FSE)** a plusieurs impacts positifs, tant pour l'organisme bénéficiaire que pour les autorités de gestion.

Voici les principaux effets :

1. **Validation des financements** : Une issue favorable garantit que les fonds perçus ne seront pas remis en cause, évitant ainsi des remboursements.
2. **Renforcement de la crédibilité** : Un contrôle réussi renforce la confiance des financeurs et peut faciliter l'obtention de nouveaux financements européens.
3. **Amélioration des pratiques** : L'audit permet d'optimiser la gestion des fonds, de mieux structurer les dossiers et d'éviter les erreurs administratives à l'avenir.
4. **Sécurisation des projets futurs** : L'expérience acquise réduit les risques de non-conformité dans les demandes de financement futures.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

PERSPECTIVES 2025

2024 nous a permis de consolider nos partenariats, de les développer et de se projeter sur l'année 2025 au travers de nouveaux projets.

De nouveaux projets

En 2025 débutera l'accompagnement O2R

L'**Offre de Repérage et de Remobilisation** fait référence à un ensemble de services et d'interventions destinés à identifier les personnes en difficulté (souvent en rupture avec les structures sociales, professionnelles ou éducatives) et à les aider à retrouver une dynamique positive. Cette démarche est cruciale pour l'accompagnement de personnes en situation de marginalisation, de précarité ou de désinsertion sociale, et elle vise à leur permettre de reprendre confiance et d'engager des actions concrètes pour leur réinsertion.

Les stratégies qui seront mises en place reposent sur une approche individualisée et multidisciplinaire. L'accompagnement se fait en collaboration avec plusieurs acteurs du milieu judiciaire et social.

Notre spécificité « Public placé sous-main de justice (PPSMJ) » nous permet de réaliser un accompagnement à visée de :

- prévention de la récidive en offrant un suivi régulier et adapté à chaque individu ;
- accompagnement de la personne dans l'apprentissage ou le réapprentissage des codes sociaux et des comportements adaptés ;
- mise en place d'actions concrètes pour aider la personne à trouver un emploi, un logement, ou à se reconstruire sur le plan personnel ;
- offrir un soutien psychologique pour les personnes ayant vécu des traumatismes ou des expériences pénibles liées à leur passé.

Pour mener à bien cette mission, une nouvelle équipe sera recrutée. Elle sera composée de 3 personnes (1 chef(fe) de projet et de 2 chargé(e)s de mission emploi).

Les secteurs étant en zones rurales (Doullens et Flixecourt), nous allons nous équiper de véhicules hybrides afin de réduire notre impact environnemental. En effet, il s'agit d'une démarche « d'aller vers » et les problèmes de mobilité de notre public cible nous impose de nous déplacer.

Sensibilisation : alcool, tabac, cannabis au travail

Au-delà du constat que nos salariés sont confrontés aux addictions (voir polyaddictions), faire une **sensibilisation sur l'alcool, le tabac et le cannabis au travail** est essentiel pour plusieurs raisons.

- ◆ **1. Prévention des risques pour la santé et la sécurité :**
 - la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis peut avoir des **effets négatifs** sur la santé des employés (troubles respiratoires, cognitifs, cardiovasculaires...) ;
 - ces substances peuvent altérer la vigilance, augmenter le risque d'**accidents du travail** et réduire la productivité.
- ◆ **2. Respect du cadre légal et des obligations de l'employeur :**
 - la loi impose aux employeurs de garantir la **sécurité et la santé** des salariés ;
 - l'usage de substances psychoactives sur le lieu de travail peut être **interdit** et entraîner des sanctions.
- ◆ **3. Amélioration du climat de travail et du bien-être des employés :**
 - une sensibilisation permet d'instaurer un climat de **confiance et de dialogue** ;
 - elle aide à prévenir les comportements à risque et favorise un **environnement de travail plus sain**.
- ◆ **4. Accompagnement et solutions pour les salariés concernés :**
 - certains salariés peuvent rencontrer des difficultés à réduire leur consommation ou à gérer une addiction ;
 - une sensibilisation peut proposer des solutions : **soutien psychologique, aide médicale, accompagnement personnalisé**.
- ◆ **5. Engagement social et responsabilité de l'entreprise :**
 - sensibiliser aux dangers des substances permet de promouvoir une **culture d'entreprise responsable** ;
 - cela montre un engagement envers le **bien-être des employés et la prévention des risques**.

→ **En bref** : organiser une sensibilisation sur ces thématiques permet d'assurer la **sécurité, la santé et le bien-être** des salariés tout en respectant le cadre légal. C'est un investissement bénéfique pour l'entreprise et ses employés.

Ce chantier sera en place grâce à CONVERGENCE, l'association Addictions France et financé par l'Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France.



Formation Premier secours en santé mentale (PSSM)

Nous allons former nos encadrants et nos conseillers en insertion professionnelle aux « Premiers secours en santé mentale ». Nous sommes en effet confrontés à des situations de plus en plus délicates et devons faire évoluer nos pratiques.

Cela nous permettra de :

- acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale ;
- mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale ;
- développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée ;
- mieux faire face aux comportements agressifs ;

Maintien du travail avec la responsable mécénat

Faire appel au **mécénat** a permis à notre association de bénéficier de soutiens financiers afin de faire des investissements et de renouveler notre matériel. En 2024, nous avons obtenu le montant de 123 874€.

Ainsi, en 2025, nous proposerons un projet d'atelier de fabrication de pizzas fraîches. Il s'agit d'une demande sur le territoire en termes de formation de préparation minute. Pour cela il faudra réaliser de gros investissements : four à pizza, pétrin, espaces de préparation, système de prise et d'envoi de commande (plus encaissement) ... Sans la générosité de mécènes, nous ne pourrions réaliser ce type de projet.

Four à pizza - ID PD 60.60 - 113184
Four à sole iDeck, commandes électromécaniques, 2 chambres, 2x4 pizzas



Informatique en milieu carcéral

En 2025, un ordinateur sera installé dans notre atelier du Centre pénitentiaire (CP) de Beauvais. Il permettra de former au progiciel GDR (gestion des recycleries), à l'utilisation de tableur, de réaliser des CV et de les imprimer sur place.

L'informatique en prison présente plusieurs intérêts majeurs, tant pour les détenus que pour l'administration pénitentiaire. Elle peut jouer un rôle essentiel dans la réinsertion sociale, la formation et la réduction des risques de récidive.

Cap3c a développé avec et pour les acteurs du réemploi, un outil performant de **gestion des flux** (*tonnages, valorisation, ventes*), des **emplois du temps**, des **tournées...** permettant de disposer d'un suivi précis de l'activité d'une **recyclerie**, notamment des flux entrants et des flux sortants pour les éco-organismes. Ses nombreuses fonctionnalités permettent ainsi de disposer d'un outil de gestion professionnalisant.



MERCI À NOS PARTENAIRES

- ✓ Conseil départemental de la Somme ;
- ✓ Conseil départemental de l'Oise ;
- ✓ Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de la Somme ;
- ✓ Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de l'Oise ;
- ✓ Le ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion (FSE) ;
- ✓ France Travail ;
- ✓ Inter réseaux de l'insertion par l'activité économique (IRIAE) en Hauts-De-France ;
- ✓ Chantier école ;
- ✓ Mission locale ;
- ✓ Convergence France ;
- ✓ Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ;
- ✓ Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) ;
- ✓ Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) ;
- ✓ Département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DISP de Lille) ;
- ✓ Centre Pénitentiaire de Beauvais ;
- ✓ VBM Prod, endiverie à Mézières en Santerre ;
- ✓ Emmaüs Beauvais ;
- ✓ Solitex Oise ;
- ✓ La Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF) ;
- ✓ La fondation COVEA ;
- ✓ Fondation Riccobono ;
- ✓ La fédération française du bâtiment ;
- ✓ La fondation AD ASTRA.



LES ATELIERS DE L'ÎLOT

Espace Alliance
ZA de Montières
30 rue d'Abbeville
80 000 AMIENS
03 59 99 08 80
les-ateliers@ilot.asso.fr

www.ilot.asso.fr



153, avenue Jean Lolive 93500 Pantin
01 43 14 31 00 maisons-accueil@ilot.asso.fr
Association reconnue d'utilité publique